La Poste partenaire de la Croix-Rouge française

Acheter un carnet, c'est aussi faire un don de 2€

La Poste s'engage au côté de la Croix-Rouge française et lui permet d'agir quotidiennement. Derrière cette collaboration, c'est une histoire depuis plus de 100 ans qui unit La Poste et la Croix-Rouge française.

L'opération de soutien mise en place se matérialise depuis quelques années **par la création d'un carnet de timbres Croix-Rouge française** (produit grand public, lancé en avril chaque année) et d'un bloc timbres Croix-Rouge française (cible collectionneurs, lancé en octobre), commercialisés en ligne ainsi que dans les réseaux traditionnels de La Poste.

Sur chaque produit vendu, La Poste reverse 2€ à la Croix-Rouge française

Le carnet édition 2024

Le 29 avril 2024, La Poste a émis un **carnet de 10 timbres s'intitulant** « **160 ans d'inspiration, d'engagement et d'actions** ». En cette année anniversaire pour la Croix-Rouge française, le carnet retrace les moments forts de l'association, depuis sa création en 1864.

10 timbres-poste qui font état de l'évolution des activités de la Croix-Rouge française dans sa diversité : gestion de la crue catastrophique de la Seine en 1910, déploiement de l'activité de maintien des liens familiaux avec les prisonniers de guerre dès 1940, le millionième secouriste formé aux gestes qui sauvent en 1977...

En effet, la Croix-Rouge française est impliquée tous les jours auprès des citoyens pour éduquer, protéger et relever sans condition. C'est là, le cœur de l'engagement de ses 75 000 bénévoles et 17 000 salariés.

Acheter ce carnet c'est aussi faire un don de 2€ à la Croix-Rouge française.

Un peu d'histoire

Le 11 août 1914, face aux souffrances de la guerre, Raymond Poincaré président de la République française signait le décret autorisant l'administration postale à émettre le premier timbre à « surtaxe ». À partir de cette date, La Poste s'est engagée au côté de la Croix-Rouge française lui permettant ainsi d'agir quotidiennement, et la soutenant sur du long terme avec la vente de carnets et blocs de timbres dont une partie de la vente est reversée automatiquement à l'association. Derrière ce partenariat, 2€ de don sont reversés à la Croix-Rouge française sur chaque produit postal signé.

Depuis 2006, **plus de 27 millions d'euros** ont été reversés par La Poste à la Croix-Rouge française afin de financer de nombreuses actions internationales, nationales ou locales menées dans le domaine de la santé, de l'action humanitaire et sociale.

Comment soutenir les actions de la Croix-Rouge française ?

À la Croix-Rouge française, on aime à penser que si tout le monde peut être touché par des crises et des aléas au cours de sa vie, personne ne devrait y être indifférent, et personne ne devrait se sentir impuissant.

Mobilisez-vous:

- en **achetant un carnet de timbre dédié**, 2€ seront reversés à la Croix-Rouge française,
- en devenant bénévole,
- en faisant un don lorsqu'on rencontre les bénévoles de la Croix-Rouge dans la rue,
- en ligne, en quelques clics depuis le site www.croix-rouge.fr vous pouvez faire un don,

Concrètement que fait la Croix-Rouge française avec les euros reversés sur la vente des carnets de timbres ?

- avec 2 carnets achetés elle procure 1 repas complet et équilibré à une personne vulnérable,
- avec 3 carnets achetés, elle organise les visites d'un bénévole à deux personnes âgées isolées,
- avec 4 carnets achetés, elle **sécurise une famille** en lui donnant tout ce qu'il lui faut pour nourrir son bébé pendant une journée.